

municipalités à assurer des services dont elles ont grand besoin, à accroître la sécurité sociale de tous les Canadiens, et à encourager nos citoyens à investir leurs économies dans des entreprises canadiennes afin de rendre l'agriculture plus prospère et plus stable. Ce sont les choses que nous espérons réaliser grâce à ces mesures.

Je suis sûre que les honorables députés souhaiteraient nous voir réaliser immédiatement d'autres choses. J'aimerais prendre tout de suite d'autres mesures. Mais on ne peut pas tout faire à la fois. Je pense parfois qu'il serait peut-être possible de s'y essayer et de lancer une grande offensive sur tous les fronts, mais ce n'est pas toujours possible. Je pense, quant à moi, que le programme national que nous avons présenté et que les mesures dont je viens de parler nous permettent de faire tout ce qui est possible, du moins au cours de ces 60 premiers jours.

Je suis particulièrement heureuse que nous ayons souligné, ce que d'ailleurs le parti libéral a toujours fait, le caractère essentiellement biculturel du Canada. Ce que nous espérons faire, c'est de mettre en valeur et d'accroître ce caractère biculturel de notre pays. J'aurais aimé qu'on mette davantage l'accent sur la vie culturelle en général au Canada. C'est une des questions qui nous préoccupent et sur laquelle nous reviendrons prochainement.

Je m'inquiète aussi des conditions de la santé publique de notre pays. Je ne comprends pas qu'on puisse se présenter comme député et se désintéresser de cette question. C'est également là un problème auquel nous nous attaquerons dès que possible. Nous avons beaucoup entrepris dès le début en vue d'améliorer l'économie et le bien-être du pays au moyen de mesures que nous avons présentées et dont j'ai brièvement parlé.

Étant donné que le genre de mesures qui s'imposeront désormais au Canada vont augmenter forcément le rôle du gouvernement et exiger de sa part plus de réglementation et d'intervention, je me réjouis fort de trouver vers la fin du discours du trône une disposition visant à établir un comité de la procédure dont vous serez le président, monsieur l'Orateur. Certes, à mesure que l'État s'affirme de plus en plus et que nous progressons petit à petit vers la réglementation gouvernementale, comme nous devons le faire, d'après moi, dans la société collective où nous vivons, il importe au premier chef que nous trouvions les moyens de diriger l'action administrative par l'entremise de la Chambre, de bien comprendre nous-mêmes ce qui se passe et de jouer un rôle utile, et de nous assurer également

que ce qui s'accomplit à l'échelon administratif se fait en toute justice et équité. Je suppose que ce comité aura pour fonction d'étudier ces questions avant tout et de remanier aussi de fond en comble, je l'espère, tout le régime des comités de la Chambre, en définissant de nouveau leurs attributions de façon à rendre leurs travaux plus conformes aux diverses responsabilités du gouvernement.

Il se peut qu'ensuite, afin d'assurer au plus haut degré l'équité et la justice dans l'administration d'une politique d'État complexe, on étudie la question des réformes à apporter à la procédure administrative. Il se pourrait même qu'on présente une loi sur la procédure administrative. Voilà, à mon sens, une initiative qui s'impose si nous voulons continuer à appliquer le genre de politiques que mon parti estime nécessaires pour le Canada.

Il ne faut pas oublier non plus que nous ne vivons pas loin de tous contacts et seuls dans le monde, et nous rappeler toujours que les lignes de conduite que suivent d'autres pays influent directement sur notre comportement. C'est pourquoi j'ai été particulièrement heureuse de voir dans le discours du trône qu'il était question des initiatives que mon parti, qui forme le gouvernement actuel, espère prendre afin d'associer le Canada aussi intimement que possible aux transformations qui se produisent dans d'autres pays et d'orienter les changements de rapports qui s'opèrent entre les pays du monde. Pareille intention entraînera des transformations de nos méthodes commerciales—dont on a déjà entendu parler. Elle nous fera prendre part intimement à des dispositions concernant la défense, comme cela a été le cas au cours des dernières années. Nous serons amenés à participer encore davantage à l'activité des Nations Unies. Nous devons participer aux efforts tentés en vue d'obtenir une forme quelconque de désarmement qui convienne aux autres pays du monde. Il faut donc bien nous rendre compte que nos initiatives ici ne forment qu'un aspect de tout ce qui doit être accompli, en ce milieu du vingtième siècle et plus tard, si la société tout entière doit progresser.

Autre question. Ce n'est pas seulement le monde occidental qui est en voie d'évolution. Ce ne sont pas seulement les pays d'Asie et d'Afrique qui sont en plein développement. Nous ne devons pas oublier que l'Europe centrale et orientale est aussi en évolution et qu'il en est de même du communisme international dans son ensemble. De fait, cette tendance générale vers la double polarisation du pouvoir que nous avons connue depuis la seconde Grande Guerre se modifie peut-être. J'espère que nous favoriserons les relations commerciales, culturelles et autres